



LA TOMATE EN 2015

>>> BILAN DE CAMPAGNE

2015, une campagne plus équilibrée que 2014

Excepté au mois de juillet et en début de campagne, les cours sont dans leur grande majorité supérieurs à ceux de 2014 et de la moyenne quinquennale. La campagne se révèle aussi plus homogène, moins heurtée que l'an passé, bien que les fortes températures estivales affectent les cultures et altèrent les rendements. 2015 se caractérise aussi par une évolution de la segmentation avec une présence toujours plus affirmée des variétés à « goût ».

Faits marquants

Des prix en hausse

Globalement, les cours de la campagne 2015 sont supérieurs à la précédente de près de 6 %. L'amélioration des niveaux de prix se manifeste surtout au printemps et en fin de campagne avec une météo déterminante. Les températures douces d'avril et mai favorisent la mise en consommation du produit français. La canicule du mois d'août provoque des baisses de rendements, et ainsi une offre plus tenue en septembre et octobre.

Moyennes campagne grappe cat extra départ région PACA

	Moyennes arithmétiques	Moyennes pondérées
2015	1,41 €/kg	1,26 €/kg
2014	1,31 €/kg	1,19 €/kg

Production et surfaces

Sur le plan national, les surfaces diminuent de l'ordre de 3 % (source Agreste) pour une hausse de 2 % en termes de production sur un an. Contrairement à tous les autres bassins, le Sud-Ouest augmente ses surfaces : sur un an, il progresse de 4 % en superficie et de près de 12 % en production ; de nouvelles unités hors sol se sont construites en 2015. (source Agreste)

Une gamme en évolution

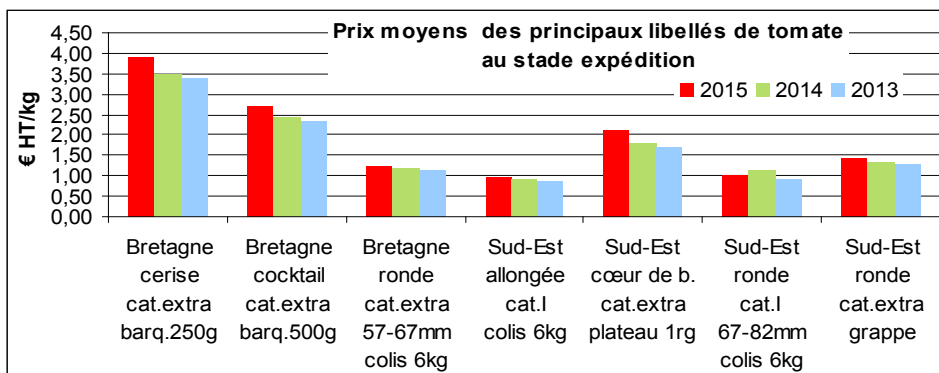
2015 se caractérise par une évolution remarquable de la segmentation avec une présence plus affirmée de variétés à « goût » comme Noire de Crimée, Ananas, Cornue des Andes, Green Zebra, Marmande, et les véritables Cœur de bœuf. A l'inverse les productions de rondes classiques diminuent encore. Sur des dénominations commerciales, le type Cœur de bœuf « plissée » évolue en tomates de types côtelées comme les Albenga, Tomawak, Arawak, Rugisso, Aurea, Liguria, « tomate côtelée aumônière » (source AOP tomate).

Les échanges

De janvier à septembre, les importations diminuent légèrement par rapport aux trois dernières années. Par contre elles augmentent sur les mois de mai à août en particulier avec le Maroc, plus tardif cette année, et la Belgique. (source Douanes)

Consommation en légère baisse

De janvier à novembre les achats en volume par ménage ont diminué de 3,2 % par rapport à 2014. Les prix au détail sur le même panel et sur la même période progressent en moyenne de 0,18 €/kg. (Source FranceAgriMer, Kantar Worldpanel)



Hormis en tomate ronde, les cours sont légèrement supérieurs à 2014. Les produits qui se démarquent le plus sur cette campagne sont ceux de la petite segmentation et la type Cœur de bœuf côtelée qui devient en 2016 "l'aumônière".

SOMMAIRE

- Déroulement de la campagne page 2
- D'une campagne à l'autre page 3
- Production nationale page 4
- Consommation nationale en frais page 5
- Le commerce extérieur de la France page 6
- Bilan européen page 7



FranceAgriMer



Déroulement de la campagne

Mars

Un contexte très concurrentiel

Dans le Sud-Est, l'offre progresse légèrement et s'écoule régulièrement. L'environnement concurrentiel est cependant difficile. Le produit français est en phase de mise en place dans les rayons, largement occupés par les tomates marocaines et espagnoles. L'Ouest de la France est en production avec des disponibilités supérieures à la campagne précédente, ce qui entraîne des baisses sensibles de cours sur la grappe en particulier. Ils sont en deçà de ceux de la campagne précédente à la même époque.

L'évolution de la segmentation est significative, avec une présence plus affirmée de variétés à « goût » comme Noire de Crimée, Marmande et les véritables Cœur de bœuf. A l'inverse les productions de rondes classiques diminuent encore.

Avril

Marché fluide et équilibré

L'offre nationale progresse lentement face à une demande très sollicitée par les productions de l'Ouest, leader dans l'offre française. Les achats en prévision du week-end pascal animent le marché et permettent aux cours de se maintenir voire de se raffermir en grappe. Les nombreuses mises en avant et les engagements pour la grappe en grande distribution permettent une bonne pénétration de ce produit en rayon. A l'inverse les types « Cœur de bœuf » subissent un marché moins motivé, ainsi qu'une offre importante dans l'Ouest. Le trait dominant du mois est son ensoleillement et ses températures moyennes très supérieures aux normales. Ce contexte favorise fortement la demande de légumes de printemps. Le marché demeure fluide et équilibré tout au long du mois, avec des prix supérieurs à la campagne précédente en grappe, segment le plus représentatif de la gamme, et sur les types « Cœur de bœuf ». La conjoncture est un peu différente dans les variétés dites anciennes comme Marmande et Noire de Crimée. Celles-ci subissent les effets d'une nette augmentation des surfaces sur toutes les régions.

Mai

Une deuxième partie de mois compliquée

Deux éléments se conjuguent et définissent la conjoncture du mois : la progression de l'offre et la météo qui influence la consommation. Sur la toute première partie du mois, le marché est équilibré. L'offre progresse sur tous les bassins face à une demande portée par des beaux jours. Les mises en avant et les promotions prolongent cette conjoncture jusqu'au milieu du mois. La météo se dégrade alors subitement après le week-end de Pentecôte, et semble freiner une clientèle qui devient très attentive aux prix. Les cours chutent sensiblement dans l'Ouest, malgré une demande locale présente. Les productions du Sud de la France en tunnels froids arrivent et offrent une large gamme de tomates, en variétés anciennes, très adaptées aux circuits de proximité. Le produit est annoncé en situation dite sensible par FranceAgriMer le jeudi 28 mai.

Juin

Pic de production

Le marché, en première quinzaine de juin, est fluide et équilibré sur l'ensemble de la gamme. Les prix au détail baissent sensiblement. La demande suit la progression de l'offre. A partir du 15 juin, l'offre nationale progresse nettement. C'est alors le pic de production, avec notamment une forte présence de rondes 67 mm+, d'allongées, et de variétés anciennes issues des tunnels froids. Ces variétés ne profitent d'aucune mise en avant ni d'acte promotionnel. Avec la diminution traditionnelle à cette époque des achats des collectivités et l'attractivité des produits belges et hollandais, le marché de gros se réduit sensiblement. L'offre devient supérieure à la demande, les cours se dégradent et les stocks sont importants. La situation semble se stabiliser en toute fin de mois sans pour autant permettre une quelconque reprise des cours.

Juillet

Des prix bas

Si les cours se raffermissent un peu, les tout premiers jours de juillet le marché se dégrade très vite. L'offre nationale augmente jusqu'au 14 juillet et les reports de stocks sont importants. Ils ne se réduisent que partiellement en fin de mois. Les effets de concurrence sont alors exacerbés, aussi bien celle avec la Belgique et la Hollande qu'entre les régions hexagonales. Les cours flirtent avec les niveaux de crise et s'accompagnent de destructions de stocks trop avancés. A l'approche de la fin du mois, la situation ne s'améliore qu'à la marge et seulement sur les produits de segmentation, comme les variétés anciennes. Les cours de la ronde et de la grappe baissent sensiblement en toute fin de mois. Ce mois de juillet est jugé très décevant par les producteurs, incriminant une consommation peu dynamique et une concurrence inter-régionale et même inter-espèces.

Août

Des cultures impactées par la canicule

En tout début de mois l'offre est supérieure à la demande (4 jours de crise conjoncturelle). Cependant, les fortes chaleurs de juillet impactent les cultures, et dès la deuxième semaine du mois, les disponibilités dans le Sud du pays baissent anormalement. La part des ventes locales est importante, certainement soutenue par une bonne fréquentation touristique. Ainsi, malgré une conjoncture nationale peu favorable, les cours de la production méridionale résistent, de fait, mieux que dans les autres bassins. Ces baisses de rendements atypiques atteignent des niveaux tels qu'une partie de la clientèle locale est captée par d'autres régions et pays, comme la Bretagne et la Belgique.

L'offre de l'ensemble des bassins européens marque également une baisse dans la dernière décade du mois et, malgré une demande atone, oriente les cours à la hausse.

L'amélioration des prix de vente pour la production ne compense pas alors la perte de production, conséquence des semaines de canicule.

Septembre

Marché tendu en ronde et grappe, excédentaire en variétés anciennes

La diminution de l'offre nationale s'accélère en particulier dans le Sud-Est. La concurrence extra-nationale est discrète. Les prix des rondes et des grappes sont quasiment stables et leur écoulement demeure facile tout au long du mois.

Les choses sont très différentes en variétés dites anciennes, dont la production se maintient face à une consommation qui se réduit à l'arrivée de l'automne. Ces variétés, Marmande, Noire de Crimée, Cœur de bœuf véritable ou côtelée, ... sont très sensibles au ralentissement de la demande car peu adaptées à la conservation. Les stocks évoluent très rapidement et poussent les producteurs et les stations d'expédition à baisser sensiblement les cours pour accélérer l'écoulement.

Le bilan du mois de septembre demeure cependant positif pour les producteurs et permet à la plupart d'obtenir une campagne estivale plus correcte en termes de revenu.

Octobre

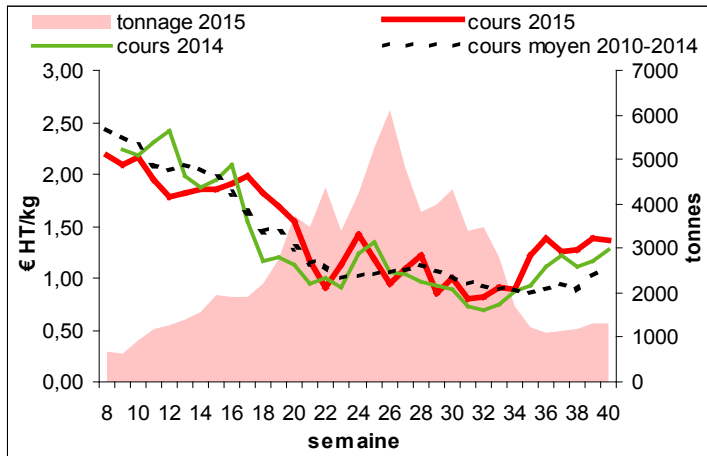
Fin de campagne

La campagne dans le Sud de la France se termine en milieu de mois, les cours se maintiennent partiellement dans un marché toujours équilibré.

Les productions sous-abris se terminent, il ne reste que quelques unités de hors-sol spécialisées dans les productions d'hiver. Sur le plan national, l'Ouest demeure la seule région productrice en France et ce jusqu'à fin novembre. Le basculement de la demande sur les origines étrangère est graduel.

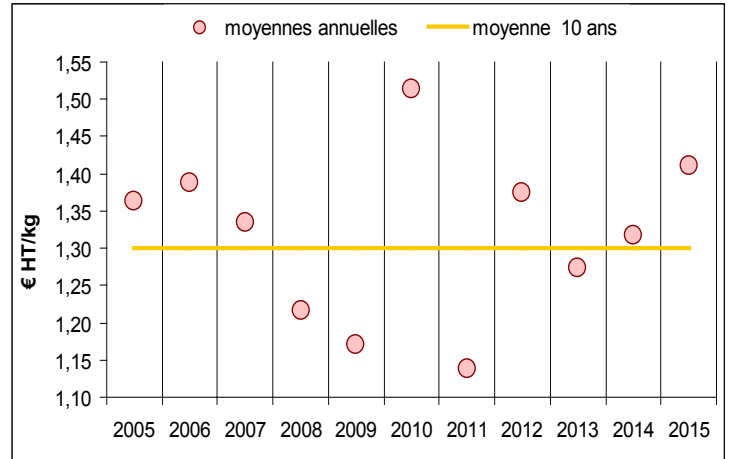
D'une campagne à l'autre

Cours de la tomate grappe au stade expédition région Sud-Est - Extra



Onze semaines sur 43 dessinent des prix inférieurs à la moyenne quinquennale, et dix-sept au-dessus de cette moyenne. Le pic de l'offre disponible en PACA correspond au pic de l'offre nationale, fin juin.

Cours moyen de la tomate grappe par campagne région Sud-Est - stade expédition - cat. I et extra



La moyenne arithmétique de la campagne 2015 est supérieure à la moyenne campagne des dix dernières années.

Cotations au stade expédition en régions Sud-Est et Bretagne en € HT/kg

semaines	Région Sud-Est			Région Bretagne			tomate cerise			Côtelée aumônière 82-102 mm		
	ronde 67-82mm cat.I			grappe cat. Extra								
	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015
10						2,25			4,73			
11				2,11	2,64	1,92	4,54	6,74	3,86	2,78	4,06	3,34
12				2,25	2,60	1,79	3,89	6,76	3,64	2,61	2,93	2,96
13				2,18	1,86	1,75	4,73	4,53	4,51	2,65	2,40	2,82
14				2,04	1,77	1,94	4,23	3,45	4,88	2,41	2,22	2,41
15				2,02	2,14	1,88	3,61	4,02	4,55	2,14	2,30	1,97
16	1,80	1,70		1,93	2,17	1,89	3,34	4,48	4,57	1,88	2,22	2,12
17	1,80	1,26		1,99	1,33	1,69	3,99	3,30	3,89	2,19	1,47	2,73
18	1,73	1,01		1,69	1,08	1,64	3,95	2,31	4,09	2,05	1,13	3,08
19	1,73	1,06	1,25	1,75	1,22	1,62	4,30	2,43	4,30	1,74	1,78	2,17
20	1,35	1,11	1,36	1,43	1,10	1,45	4,14	2,34	3,83	1,72	1,36	2,02
21	1,08	0,89	1,20	1,18	0,89	1,08	3,78	2,13	2,77	1,53	1,19	1,80
22	0,86	0,76	0,87	0,97	0,88	0,85	2,98	2,44	3,22	1,23	1,21	1,27
23	0,91	0,72	0,96	0,91	1,01	1,12	2,49	3,00	4,89	1,11	1,19	1,36
24	1,04	1,04	1,30	0,94	1,42	1,65	2,61	4,70	4,62	1,34	1,39	2,28
25	0,96	1,08	1,02	0,89	1,39	1,19	2,57	5,85	3,44	1,46	2,04	2,12
26	0,86	0,78	0,69	1,00	1,07	0,93	3,06	3,45	4,59	1,38	1,24	1,82
27	0,79	0,82	0,82	1,08	1,00	1,19	3,15	2,77	7,46	1,29	1,16	2,08
28	1,06	0,85	0,87	1,59	0,92	1,21	5,31	3,42	5,84	1,83	1,21	1,79
29	0,98	0,79	0,54	1,25	0,84	0,83	5,74	3,44	4,58	1,94	1,28	1,10
30	0,65	0,69	0,59	0,98	0,93	1,02	5,04	3,63	2,54	1,28	1,34	1,23
31	0,72	0,51	0,66	0,91	0,61	0,67	4,74	2,55	2,62	1,34	1,14	1,77
32	0,82	0,48	0,62	1,28	0,56	0,73	4,35	2,09	2,83	2,82	1,24	1,80
33	0,65	0,53	0,89	0,96	0,68	0,74	3,09	2,45	2,97	1,96	1,60	1,75
34	0,47	0,75	0,88	0,68	0,87	0,90	2,48	2,60	3,10	1,19	1,81	1,68
35	0,53	0,82	1,08	0,56	0,95	1,27	2,38	2,63	3,13	1,38	2,00	3,05
36	0,68	1,08	1,35	0,68	1,28	1,31	2,30	2,66	3,55	2,05	1,81	2,69
37	0,68		1,21	0,76	1,18	1,31	2,35	3,98	4,14	2,53	1,12	2,02
38	0,65		1,18	0,59	1,09	1,30	2,03	3,46	4,46	2,05	1,38	1,76
39	0,83		1,32	0,89	1,22	1,37	2,11	2,84	4,62	1,86	1,99	1,69
40	0,66		1,32	0,69	1,37	1,35	2,07	2,94	5,01	1,13	2,04	1,10
41	0,54		1,20	0,56	1,38	1,45	2,00	2,90	4,17	0,72	1,63	1,32
42				0,75	1,12	1,39	2,07	3,28	3,13	0,73	1,15	1,78
43				1,06	1,14	1,19	2,21	3,46	3,01	1,08	1,07	1,66
44				1,50	1,23	1,27	3,20	3,33	3,19	1,98	1,84	1,51
45				1,24	1,45	1,50	3,68	3,72	2,89	1,88	2,02	1,34
46				0,95	1,95	1,42	3,53	4,70	1,98	1,71	2,80	2,03
47				0,68	1,41	1,10	3,21	4,83	2,40	1,39	2,52	2,32
48				1,25	1,64	1,69	4,34			2,45	2,84	2,53
49					2,28	1,84						
50					2,79	2,50						

Production française

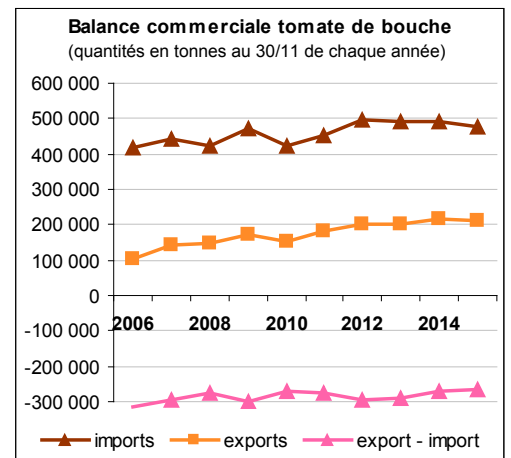
	surfaces (ha)	évolution n-1
Ouest	552	-4%
Centre-Ouest	347	-1%
Sud-Ouest	308	4%
Sud-Est	822	-4%
autres bassins	242	
surfaces totales	2 285	-2%

	production (t)	évolution n-1
Ouest	220 451	3%
Centre-Ouest	105 852	-2%
Sud-Ouest	62 077	12%
Sud-Est	177 912	-2%
autres bassins	281 601	
production totale	592 362	3%

source : SSP info rapides nov 2015

Echanges

source : Douanes



Les importations et les exportations diminuent (selon les quantités connues à fin novembre). Le delta entre l'importation et l'exportation se réduit pour la quatrième année consécutive.

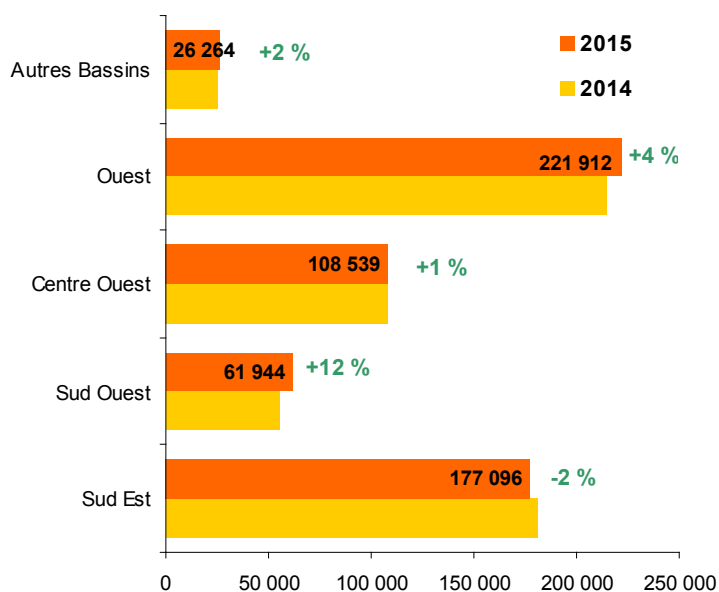
Production nationale

Production totale destinée au frais et au transformé

Les données de production disponibles et publiées par Agreste pour 2015 ne concernent que les cultures de tomates destinées au marché du frais. Par conséquent, il ne sera pas fait état d'un premier bilan de la production destinée à la transformation en 2015.

Les cultures de tomates pour le marché du frais sont très majoritairement réalisées sous serre, avec presque 2 000 ha sous abri (serres) contre moins de 400 ha en plein air. Globalement les surfaces de tomates destinées au frais ont baissé de 2,4% par rapport à 2014 et de 3% par rapport à la moyenne 2010-2014. En 2015, les implantations sous serre (1 916 ha) ont reculé de 3% par rapport à 2014, tandis que les implantations de plein air (369 ha) se repliaient plus modérément, avec - 1% par rapport à 2014. Les variétés de tomates rondes sont les plus touchées par le recul des surfaces, alors que les tomates grappes progressent légèrement. Au niveau régional, les évolutions de surface sont plus différenciées. Ainsi, la baisse des superficies s'est poursuivie de manière très prononcée en Rhône-Alpes (- 19%) et en Corse (- 11%) et à des rythmes proches de la moyenne nationale pour la Bretagne (-4%), les Pays-de-la-Loire (- 1%) et Midi-Pyrénées (- 2%). A l'opposé, les superficies se stabilisent en PACA, première région en termes de surfaces, et les implantations de serres continuent de se développer dans les régions de l'Ouest, notamment en Aquitaine (+ 5%).

Volumes de tomate destinée au marché du frais dans les principaux bassins* de production en France métropolitaine en 2014 et 2015 (en tonnes)



Source : Agreste

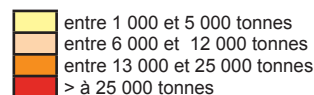
La campagne de production de tomates pour le 'frais' a commencé précocement, avec une hausse assez nette de la production lors du premier trimestre de l'année 2015, même si les volumes restent assez faibles à cette période, la pleine saison de production de tomates allant de mai à août (62% de la production totale). Les récoltes de tomates ont ensuite retrouvé le niveau saisonnier de l'année 2014, avec un pic de production en juillet, comme chaque année, représentant près de 20% de la production totale 2015. Celle-ci est estimée à 596 000 t, soit une progression de 2% par rapport à 2014 (585 000 t) et de 3% par rapport à la moyenne 2010-2014 (579 000 t). Cette hausse de la production s'explique en totalité par de meilleurs rendements, les surfaces ayant globalement régressé.

Le bassin Ouest (Bretagne et Basse-Normandie), premier bassin de production de tomate destinée au frais, voit celle-ci augmenter de 4% en 2015, à 222 000 t, soit 37% du total national. Le Sud-Est (PACA, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et Corse), second bassin de production, connaît au contraire un recul de 2% du niveau de sa production, à 177 100 t ; le bassin Centre-Ouest (Centre, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes) connaît une relative stabilité de ses volumes (108 500 tonnes, + 1%), alors que le bassin Sud-Ouest (Aquitaine, Midi-Pyrénées), dernier des 4 grands bassins de production, enregistre une très forte croissance (+ 12%), à 62 000 t. En Aquitaine, les récoltes de tomates ont en effet bénéficié à la fois de l'expansion des surfaces et de meilleurs rendements.

Calendrier de production de la tomate destinée au marché du frais dans les principaux bassins* de production en 2015

(en milliers de tonnes)	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Ouest	0	1	9	25	28	30	42	30	23	25	8	1
Centre-Ouest	2	0	5	10	12	17	19	15	12	10	6	1
Sud-Ouest	0	1	1	5	8	9	13	11	7	7	0	0
Sud-Est	1	4	12	20	28	32	37	22	12	7	2	0

Source : Agreste



Le calendrier de production de la tomate pour le marché du frais durant la campagne 2015 est la conséquence du développement des installations couvertes et chauffées, mais également d'un démarrage de campagne précoce. En effet, on constate une progression des volumes produits sur les quatre premiers mois de l'année 2015 (96 000 tonnes contre 84 000 tonnes dans les quatre principaux bassins de production). Le pic de production traditionnel s'est manifesté au mois de juillet, pour un volume très proche de juillet 2014. La légère hausse de production en août (+ 3 000 tonnes) a été compensée par une baisse en septembre (- 8 000 tonnes).

En pleine saison de production de la tomate française, de mai à août, les bassins Ouest* et Sud-Est* ont fourni l'essentiel des volumes pour le marché national et, dans une moindre mesure, pour l'export. La production de l'Ouest a même atteint les 42 000 tonnes au mois de juillet 2015. Assez loin derrière, le bassin Centre-Ouest* est la 3^{ème} zone de production avec un pic allant des mois de juin à août, mois pendant lesquels la production de tomates a dépassé systématiquement les 15 000 tonnes.

Production de tomates pour la transformation

En 2014, la production de tomates destinées à la transformation retrouve un niveau de production habituel, après la chute exceptionnelle observée en 2013 (- 27%). Le volume produit et livré aux usines en 2014 atteint 190 385 tonnes. Sur ce total 179 741 tonnes ont été transformées contre 142 324 tonnes en 2013. Sur ce volume total livré, 66 % des matières premières sont consacrées aux concentrés et 31 % sont destinées au jus 2002 (coulis, purée, passato). La région Provence-Alpes-Côte-D'azur demeure de très loin la première région de transformation, avec un tonnage de tomates traité de 119 546 t (soit 66,5% du total national), devant la région Aquitaine, avec 59 422 t livrées aux usines de transformation, soit 33% du total national.

Source : SONITO

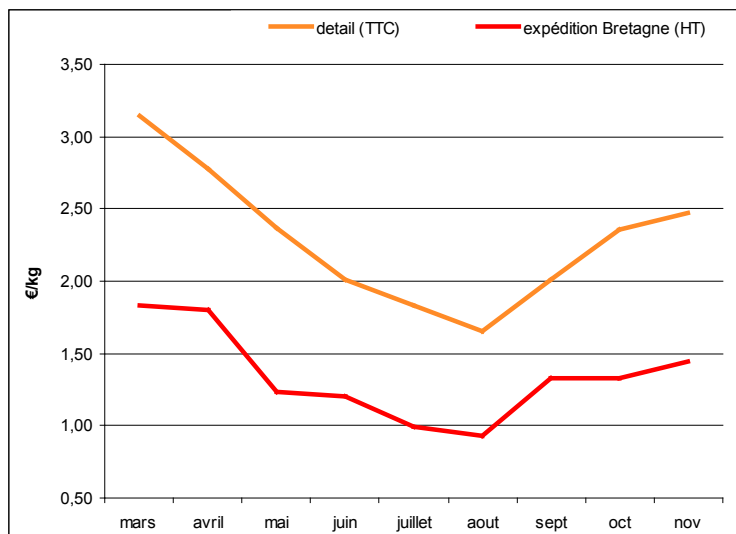
* Bassins :

- Centre-Ouest : Centre, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes
- Ouest : Bretagne, Basse-Normandie
- Sud-Ouest : Aquitaine, Midi-Pyrénées
- Sud-Est : Corse, Languedoc-Roussillon, PACA, Rhône-Alpes
- Autres bassins : autres régions métropolitaines

Consommation nationale en frais

Les prix relevés au détail durant la campagne

Cotation au stade détail en grande et moyenne surface (GMS) et au stade expédition Bretagne grappe - cat I - France



Méthodologie basée sur les relevés des prix au détail faits par les enquêteurs du RNM à la différence des prix issus du panel Kantar (basés sur un déclaratif des achats issu d'un panel de consommateur).

Les achats des ménages (source Kantar Worldpanel)

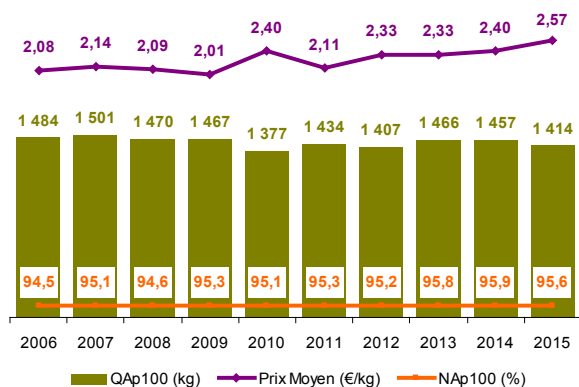
95,6 % des ménages français ont déclaré acheter des tomates fraîches pour leur consommation à domicile au cours de l'année 2015.

Ce taux de pénétration est en très légère baisse (-0,3%) par rapport à 2014, qui était le taux le plus élevé depuis 2005.

En 2015, les ménages acheteurs de tomates ont par ailleurs légèrement réduit, à la fois, leur fréquence d'achat (17,7 actes d'achats annuels, soit -1,7%) et la taille de leur panier moyen (835 grammes, soit -0,9 % vs 2014).

Au final, le niveau moyen d'achat (14,1 kilos annuels par ménage) enregistre une baisse de 3 % par rapport à 2014.

Evolution des achats annuels de tomates



Sources : Kantar Worldpanel - FranceAgriMer

Le prix moyen d'achat, établi à 2,57 €/kg, augmente pour sa part de 7,1 % par rapport à 2014.

Répartition des achats de tomates en 2015 par variétés



Sources : Kantar Worldpanel - FranceAgriMer

Dans les achats de tomates, les variétés rondes prédominent en volume (69 % de parts de marché dont 41 % en grappe), loin devant les « allongées » (8 %), les « tomates cerises » (8 %) ou les côtelées et cœurs de bœuf (6%).

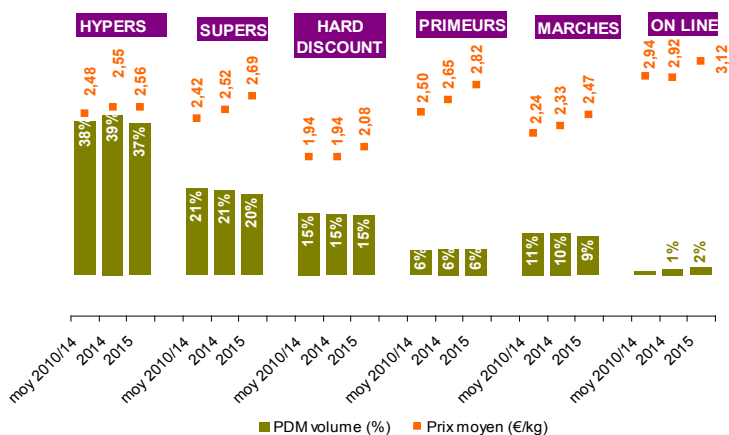
Toutefois, comme c'était déjà le cas les années précédentes, la part des tomates rondes (qui était encore de 72 % en 2014) a continué de diminuer en 2015 au profit d'autres variétés telles que les tomates cerises ou les côtelées et cœurs de bœuf.

Les acheteurs de tomates fraîches en 2015 demeurent plutôt seniors, de catégorie sociale moyenne inférieure et se situent majoritairement en région parisienne, mais également dans l'Ouest et le Sud (Sud-Ouest et Sud-Est).

En termes de lieux d'achats, si les hypermarchés et les supermarchés restent toujours très plébiscités par les ménages pour leurs achats de tomates, ils perdent cependant 3 points de part de marché.

Les autres principaux circuits sont plutôt stables. Cependant les achats en ligne, qui ne pèsent que 1,9 % dans le volume d'achat des tomates, voient tout de même leur part de marché augmenter de 0,5 %. Les prix moyens du kg de tomate y augmentent cependant par rapport à 2014, comme dans l'ensemble des circuits.

Part de marché en volumes et prix moyen d'achat des tomates par circuit de distribution en 2015



Sources : Kantar Worldpanel - FranceAgriMer

Consommation nationale en frais (suite)

Tomates biologiques :

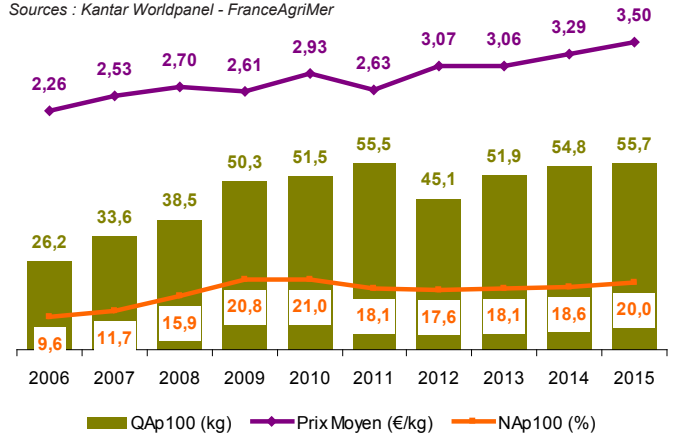
De manière assez proche de la tomate conventionnelle, le cœur de clientèle de la tomate bio est composé de ménages séniors (sexagénaires et septuagénaires) de classes sociales moyennes et majoritairement domiciliés en région parisienne et dans le sud-est.

En 2015, la fréquence d'achat des ménages acheteurs de tomates bio (3,5 actes d'achats annuels) reste proche de celle de 2014 (3,6 actes d'achats) et le panier moyen (800 gramme) demeure strictement identique. C'est donc le recrutement de nouveaux ménages (taux de pénétration en hausse) qui explique l'augmentation globale des quantités achetées.

S'agissant du prix moyen d'achat des tomates bio, soit 3,50 €/kg, il augmente de 6,4 % par rapport à 2014, ce qui est relativement proche de l'augmentation de la tomate fraîche dans son ensemble.

Evolution des achats annuels de tomate Bio

Sources : Kantar Worldpanel - FranceAgriMer



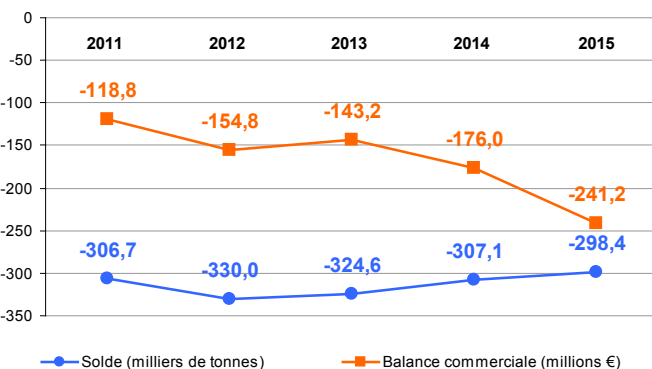
Le commerce extérieur de la France

Echanges en frais

La production française de tomate ne couvre pas totalement la demande intérieure, la France importe donc des tomates fraîches en provenance de ses voisins (principalement Maroc et Espagne, mais également Belgique et Pays-Bas).

En conséquence, le solde des échanges de la France avec ses partenaires commerciaux est fortement déficitaire pour la tomate.

Balance commerciale et solde des échanges de la France en tomate fraîche de 2011 à 2015



Sources : Douanes France / GTA

Globalement l'année 2015 s'est caractérisée par une diminution des échanges en volume. Cette diminution a concerné les exportations, mais plus encore les importations. Si bien que même si le solde des échanges en volume est proche des -300 000 tonnes en 2015, il a plutôt progressé par rapport à l'an dernier ou aux années précédentes.

Au contraire, le déficit de la balance commerciale (-241 millions d'euros) s'est creusé en 2015. C'est l'augmentation des prix à l'importation, qui a entraîné cette aggravation du déficit commercial malgré une amélioration du solde en volume.

On retiendra également que si les volumes échangés ont reculé par rapport à 2014, ils restent supérieurs à la moyenne quinquennale, aussi bien en ce qui concerne les importations que les exportations.

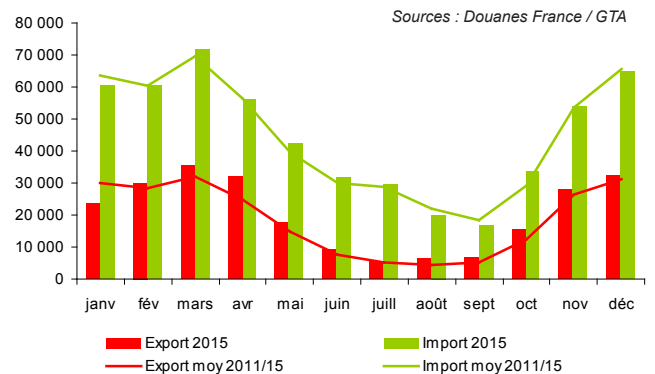
Malgré une augmentation nette durant la période estivale, les français consomment de la tomate toute l'année. En conséquence, les plus gros volumes d'importations concernent les mois d'hiver et de début du printemps.

L'année 2015 ne déroge pas à cette règle, avec chaque mois des quantités importées ou exportées très proches de la moyenne

quinquennale. On notera tout de même des exportations en volume en mars et avril au dessus de la moyenne mais qui ne compensent pas la très forte chute en janvier et au contraire un retrait des importations en août et septembre qui expliquent la diminution globale des volumes échangés.

Evolution mensuelle des échanges de la France en tomate fraîche en 2015

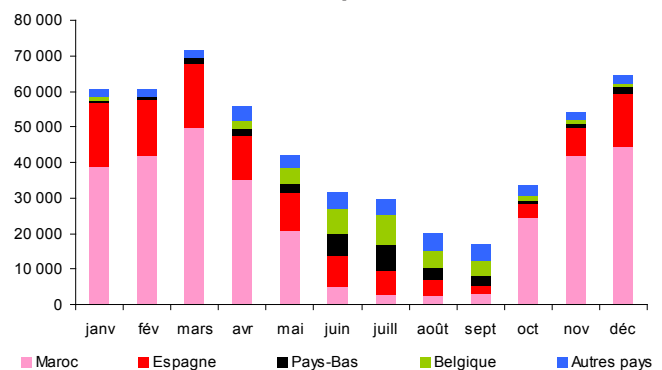
(en milliers de tonnes)



Sources : Douanes France / GTA

Les importations françaises de tomates se caractérisent également par une « saisonnalité des origines », avec notamment une très forte domination de l'origine marocaine d'octobre à mai. En effet, des accords spécifiques autorisent un quota de tomates marocaines à rentrer sur le territoire français sans droit de douanes durant cette période. Durant les mois d'été, en revanche, ce sont les pays européens qui prennent le relais (Espagne, Belgique, Pays-Bas).

Evolution mensuelle des importations françaises de



Sources : Douanes France / GTA

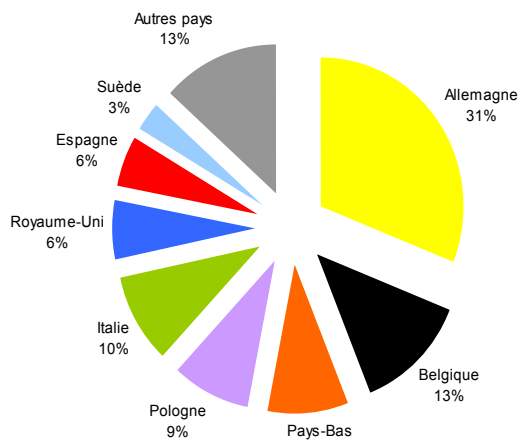
Sur l'ensemble de l'année, le Maroc demeure notre fournisseur majoritaire avec à lui seul 57 % des volumes importés en France (ce taux est en augmentation par rapport à 2014 (54%).)

Le commerce extérieur de la France (suite)

L'Espagne, la Belgique et les Pays-Bas eux totalisent 35% de nos importations de tomates fraîches et la part de l'Espagne y est prépondérante (23 % à elle seule).

La France exporte ses volumes de tomates essentiellement vers l'Allemagne (31 % des volumes soit 75 250 tonnes), vers la Belgique (13 % des volumes soit plus de 31 250 tonnes), suivies par les Pays-Bas, la Pologne et l'Italie (un peu moins de 10% des volumes chacun).

Répartition des exportations françaises de tomate fraîche en volumes en 2015



Sources : Douanes France / GTA

Les exportations françaises de tomates fraîches, sont en léger retrait en 2015 par rapport à 2014 (-2 %). Ceci est principalement le fait du recul des importations allemandes qui ont diminué de 6%.

Echanges en transformé

Entre 2014 et 2015 les importations de tomate en conserve sont relativement stables en volume (- 0,6 %) mais diminuent en valeur (- 4 %). L'Italie reste le premier fournisseur de la France avec 58 % des apports extérieurs, suivi de l'Espagne avec 36 %. Les exportations ont, quant à elles, baissé de 13 % en volume et de 5 % en valeur.

Les importations de concentré de tomate baissent par rapport à 2014 en volume (- 1%) mais augmente de 1,5 % en valeur. Les importations d'Italie et d'Espagne représentent près de 90 % des volumes de concentrés importés en France. Les exportations diminuent de près de 20 % en volume et de 10 % en valeur.

Quant aux importations de sauce ketchup elles sont stable en volume et à la baisse en valeur (- 3 %). L'Espagne reste le premier fournisseur avec plus de 43 % de nos importations.

Solde des échanges de la France pour les principaux produits issus de tomates transformées

Tomate en Conserve	2010	2011	2012	2013	2014	2015
milliers de tonnes	-95	-99	-101	-112	-110	-110
millions d'€	-58	-62	-73	-74	-78	-75

Concentré de tomate	2010	2011	2012	2013	2014	2015
milliers de tonnes	-93	-85	-86	-80	-82	-85
millions d'€	-75	-69	-76	-75	-81	-84

Tomato - Ketchup	2010	2011	2012	2013	2014	2015
milliers de tonnes	-135	-128	-130	-145	-161	-160
millions d'€	-144	-142	-147	-160	-180	-176

Sources : Douanes France / GTA

Bilan européen

Production en Europe (production totale destinée au frais et à la transformation)

La France n'est que le 7ème producteur de tomates de l'Union européenne, derrière l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Grèce, les Pays-Bas et la Pologne.

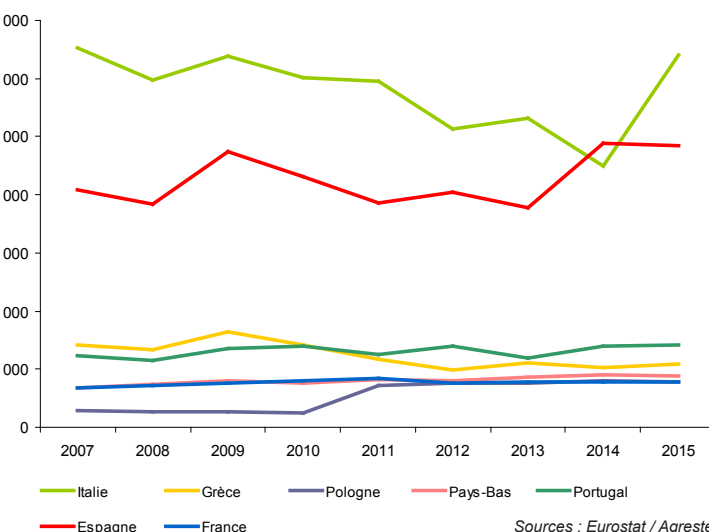
Principaux pays producteurs de tomate dans l'UE à 28 en 2014 et 2015

(en milliers de tonnes)	Total tomate		Tomate destinée à la transformation*	
	2014	2015	2014	2015
1 ^{er} Italie	4 498	6 410	-	5 365
2 ^{ème} Espagne	4 889	4 839	-	2 776
3 ^{ème} Portugal	1 400	1 407	1 310	1 310
4 ^{ème} Grèce	1 022	1 086	463	463
5 ^{ème} PaysBas	900	788	900	-
6 ^{ème} Pologne	810	790	155	134
7 ^{ème} France	786	788	177	170

* Certaines données de 2014 (ou 2015 pour les Pays-Bas) n'ont pas été publiées par quelques pays de l'UE

Sources : Eurostat / Agreste

Evolution de la production totale de tomate de 2007 à 2015 dans l'UE à 28+ Turquie (en tonnes)



Sources : Eurostat / Agreste

Cependant cette différence très importante des volumes produits ne doit pas masquer qu'il s'agit parfois de types de productions très différentes.

Bilan européen (suite)

Ainsi dans les pays méditerranéens (Italie, Espagne, Portugal, Grèce) la part de la production destinée à la transformation est très importante. Elle est même écrasante dans des pays comme l'Italie ou le Portugal (plus de 80 % de la production pour ces deux pays).

Au contraire, dans les pays suivants du classement tels que les Pays-Bas, la Pologne ou la France la très grosse majorité de la production est destinée à la consommation en frais.

Depuis une décennie, on constate peu d'évolution remarquable chez les principaux producteurs de tomates de l'UE. Toutefois, l'Italie qui a toujours été le premier producteur (à l'exception de 2014) était depuis plusieurs années sur une pente sensiblement descendante. 2015, affiche une nette rupture, puisque la production italienne est au contraire en très nette augmentation et retrouve même des volumes équivalents à ceux de 2007 ou 2009.

A l'inverse, l'augmentation de la production de tomates de la Pologne lui a permis de rejoindre la France, et même de la dépasser très récemment (même si les volumes produits par les deux pays sont extrêmement proches). Cependant depuis 2012, un seuil semble avoir été atteint et la production polonaise n'augmente quasiment plus. La production de 2015 étant d'ailleurs en recul par rapport à 2014.

Echanges des pays de l'UE

Remarque : lorsque l'on observe le niveau des importations et des exportations de certains pays membres, il ne faut pas exclure, même si l'on ne peut pas le quantifier, qu'une part non négligeable des échanges concernent la tomate de réexportation (notamment dans le cas de la tomate marocaine réexportée par la France).

La très grande majorité des échanges de tomates des pays de l'UE sont des échanges intra-communautaires (environ 85 % des exportations et 90 % des importations). Le seul pays tiers d'importance concernant les importations de tomates fraîches est le Maroc.

Le classement des exportateurs de tomates en Europe en 2015 n'a pas connu de bouleversement par rapport à 2014. Ainsi, avec des volumes en augmentation par rapport à 2014, les Pays-Bas dominent toujours les exportations de tomates fraîches dans l'UE en 2015. L'Espagne qui exporte des volumes relativement proche de ceux des Pays-Bas est en revanche nettement derrière en valeur car elle exporte des produits à moindre prix, mais elle demeure tout de même le deuxième exportateur européen en volume comme en valeur.

3^{ème} pays exportateur d'Europe (en volume et en valeur), la France se caractérise, comme les Pays-Bas par une bonne valorisation de ses exportations. Ainsi, la Belgique qui exporte des volumes très proches de la France accuse un écart plus important pour ses exportations en valeur. Pour des raisons similaires l'Italie qui n'apparaît pas dans les 5 premiers exportateurs en volume (place occupée par le Portugal) figure en 5^{ème} place pour ses exportations en valeur grâce à une bonne valorisation de ses produits.

Concernant les importations, l'Allemagne est toujours en 2015 le premier importateur de tomate de l'Union européenne. La France se positionne comme le second marché en volume, mais, bien qu'elle soit également le second importateur en valeur, l'écart important avec l'Allemagne s'explique par le fait que les tomates importées en France sont principalement originaires du Maroc ou d'Espagne et arrivent à des prix relativement moindres. En 2015, le Royaume-Uni maintient sa 3^{ème} place en volume et occupe également cette place en valeur « doublé » par la France par rapport à l'année précédente.

Principaux pays importateurs de l'UE (tomates fraîches) en 2015

	volumes (en milliers de tonnes)		valeurs (en millions d'€)	
1 ^{er}	Allemagne	754	Allemagne	1 170
2 ^{ème}	France	541	France	556
3 ^{ème}	Royaume-Uni	375	Royaume-Uni	544
4 ^{ème}	Espagne	240	Pays-Bas	200
5 ^{ème}	Pays-Bas	168	Pologne	131

Sources : Douanes de pays de l'UE / GTA

Principaux pays exportateurs de l'UE (tomates fraîches) en 2015

	volumes (en milliers de tonnes)		valeurs (en millions d'€)	
1 ^{er}	Pays-Bas	1 011	Pays-Bas	1 509
2 ^{ème}	Espagne	949	Espagne	964
3 ^{ème}	France	243	France	314
4 ^{ème}	Belgique	236	Belgique	262
5 ^{ème}	Portugal	170	Italie	181

Sources : Douanes de pays de l'UE / GTA

Dans les dernières places du classement on notera également une forte augmentation des importations espagnoles en 2015, ce qui place ce pays en 4^{ème} position en volume devant cette année les Pays-Bas. Bien que n'apparaissant pas parmi les 5 premiers importateurs en volume, en valeur, c'est la Pologne qui occupe cette 5^{ème} place car elle importe des tomates plus onéreuses.



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Direction Marchés, études et prospective
12 rue Henri Rol-Tanguy
TSA 20002
93555 Montreuil cedex
Tél. : 01 73 30 20 67 / Fax : 01 73 30 30 46



Directeur de la publication : **Eric Allain**

Composition : **RNM d'Agen (Nathalie Duranton-Eveillard)**

Date de parution : septembre 2016

Rédacteurs :

pages 1 à 3

page 4

pages 5 à 8

Fédéric Chiron SSP

unité cultures et filières spécialisées

Bureau de la conjoncture

Direction marchés, études et prospective

notre site : <https://www.rnm.franceagrimer.fr>

Reproduction autorisée sous réserve de citer la source.

Prestation réalisée sous système de management de la qualité ISO9001.